"1 Jeune, 1 Logement, 1 Avenir"



EMPLOI FORMATION ORIENTATION VIE QUOTIDIENNE









































Étude sur les besoins en logements des jeunes en insertion professionnelle

Comité de pilotage : diagnostic, enjeux, pistes d'action (point d'étape) 12 juillet 2022



Les constats de départ :

> Existence de situations de grandes précarités liées au logement

- □ Réalisation d'un diagnostic par la ML en 2018 qui a mis en évidence l'existence de situations de grandes précarités
 - 142 jeunes (étudiants, en décrochage scolaire, sans emploi, en CDD ou en intérim) en situation complexe confrontés à la problématique d'accès au logement autonome ou en situation de mal logement.
 - Des problématiques de mobilité notamment pour les mineurs

> Des jeunes qui éprouvent des difficultés à se loger

- Manque de petits logements meublés sur l'ensemble du territoire
- Des jeunes qui ne réunissent pas les conditions financières pour accéder au logement autonome

> Une problématique logement qui a des répercussions sur l'accès à l'emploi et à la formation

- Des jeunes isolés qui ne peuvent répondre aux offres d'emploi et de formation faute de pouvoir se loger à proximité
- Des entreprises qui peinent pas à recruter des jeunes en premier emploi ou en apprentissage

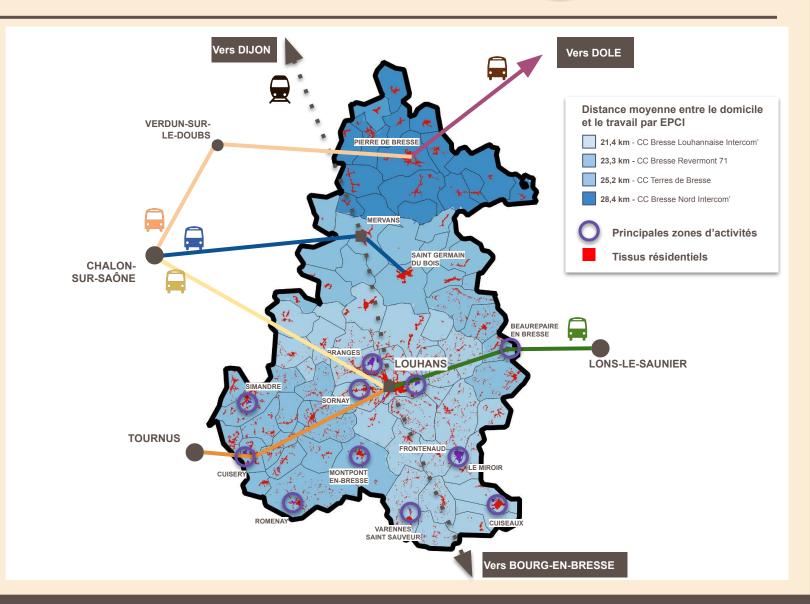


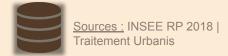
Trajet domicile - travail : Quelle alternative à la voiture?



82% des trajets domicile-travail se font en voiture chez les jeunes de moins de 25 ans (88% pour les autres actifs)

- > Des distances de trajet importantes liées à un habitat dispersé
- > Une offre en transport en commun lacunaire (Louhans bien desservi/offre manquante sur plusieurs zones importantes du territoire)





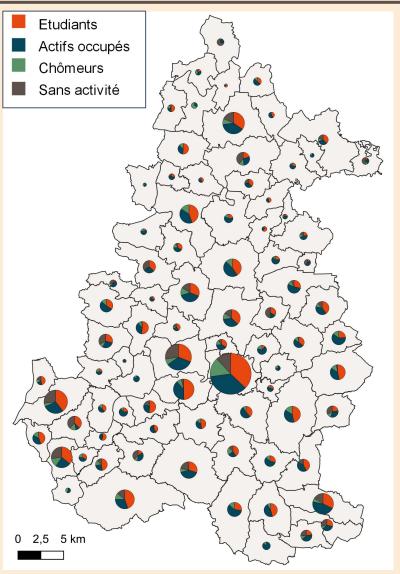
SITUATION PAR RAPPORT À L'EMPLOI

DES JEUNES RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE

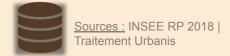




*Du fait de doublons existants pour les jeunes étudiants et ayant un emploi, les totaux ne sont pas cumulables et le volume des sans activités ne correspond pas exactement avec le nombre de chômeurs.



- > 13% habitent à Louhans
- > 5,2% à Branges
- > 4,2% à Simandre





LIEUX DE TRAVAIL / FORMATION

DES JEUNES RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE

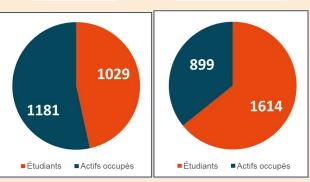
2210

jeunes travaillent ou étudient sur le territoire

2513

jeunes travaillent ou étudient en dehors du territoire





Situation des jeunes en

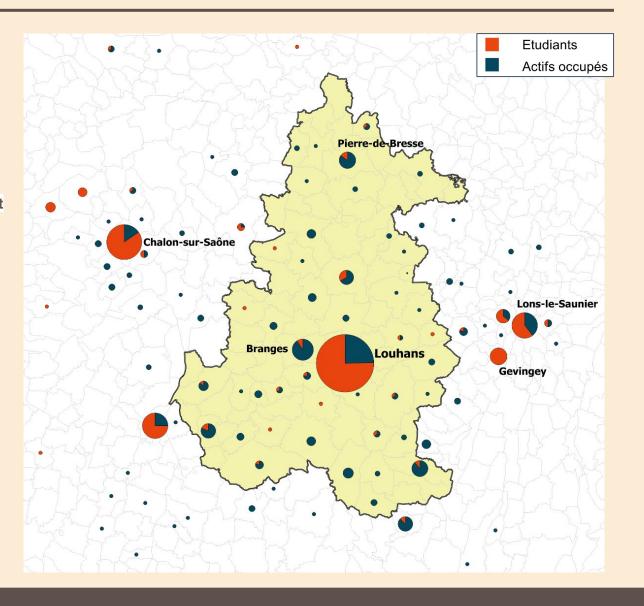
dehors du territoire

> Des Jeunes qui étudient majoritairement en Saône et Loire

913 étudiants à Louhans 379 étudient à Chalon-sur-Saône 179 étudient à Tournus

> Des jeunes qui travaillent sur le territoire ou dans les bassins d'emplois à proximité

300 travaillent à Louhans 151 travaillent à Branges 95 travaillent à Lons-le-Saunier







PROVENANCE DES JEUNES NON RÉSIDANTS

AYANT UN EMPLOI OU UNE FORMATION SUR LE TERRITOIRE

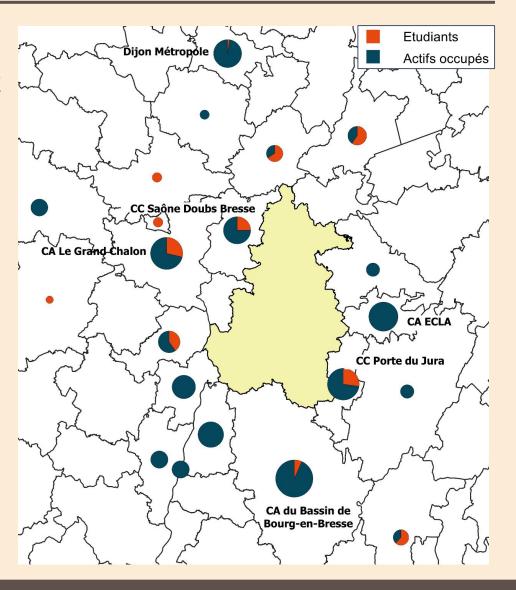
586

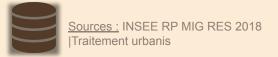
jeunes viennent chaque jour travailler ou étudier sur le territoire*



*Doublons possibles

⇒ Un bassin d'emploi qui attire des jeunes au delà du territoire





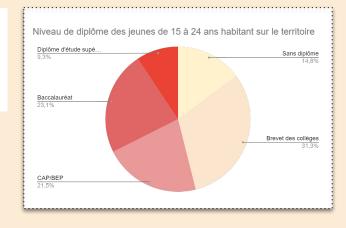


PROFIL DES JEUNES ACTIFS

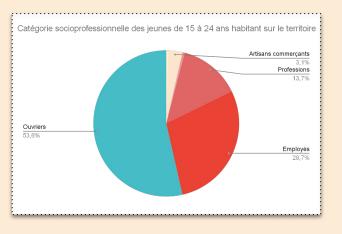
RÉSIDANTS SUR LE TERRITOIRE

Des jeunes peu diplômés 32,4% des jeunes ont

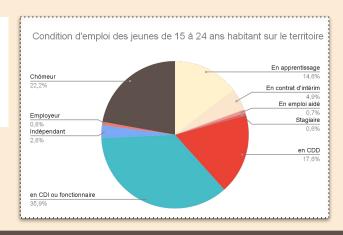
au moins le Bac



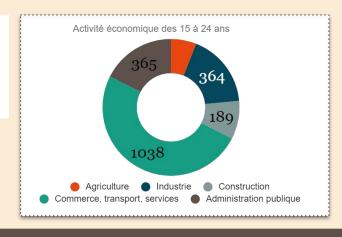
Les ouvriers et employés sont très fortement représentés 83% des jeunes actifs contre 77% pour les autres actifs



Près de la moitié des jeunes actifs sans emploi ou en emploi précaire



La moitié des emplois occupés par les jeunes concerne le secteur tertiaire

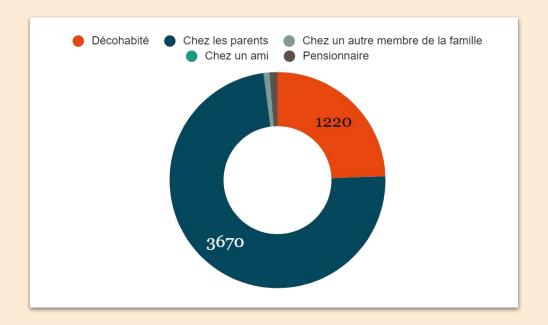




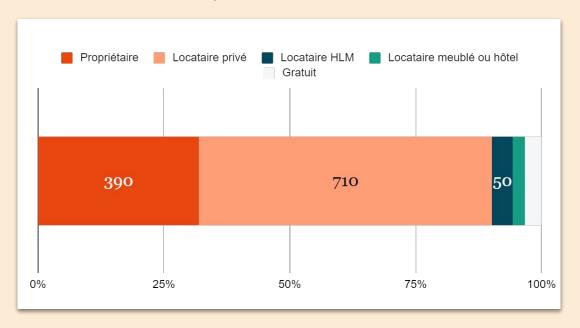


COMMENT VIVENT LES JEUNES RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE ?

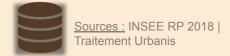
Mode de cohabitation des 15 à 24 ans



Statut d'occupation des décohabités

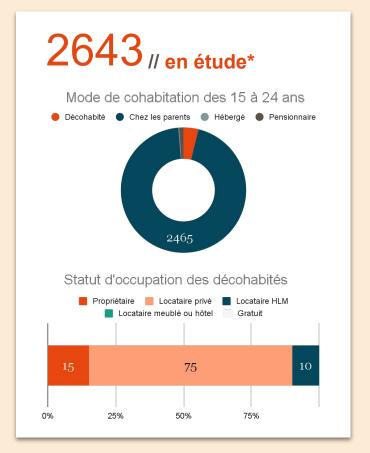


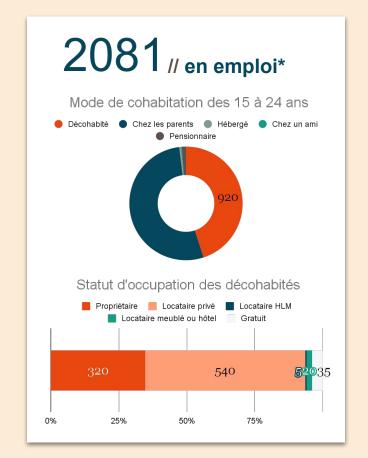
- ⇒ Des jeunes qui vivent essentiellement chez leurs parents
- ⇒ Les jeunes décohabités plutôt logés dans le parc locatif privé

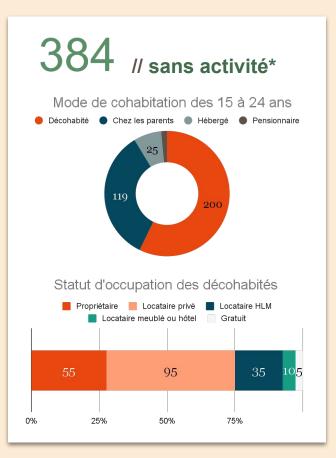




COMMENT VIVENT LES JEUNES RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE SELON LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE?







^{*}Du fait de doublons existants pour les jeunes étudiants et ayant un emploi, les totaux ne sont pas cumulables et le volume des sans activités ne correspond pas exactement au nombre de chômeurs.



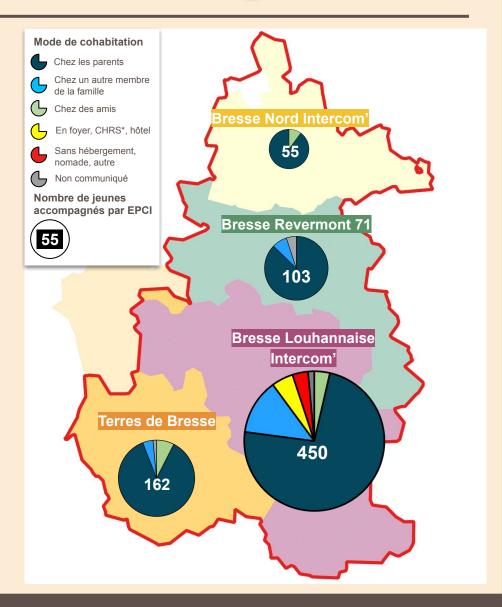


COMMENT VIVENT LES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE BRESSE LOUHANNAISE?



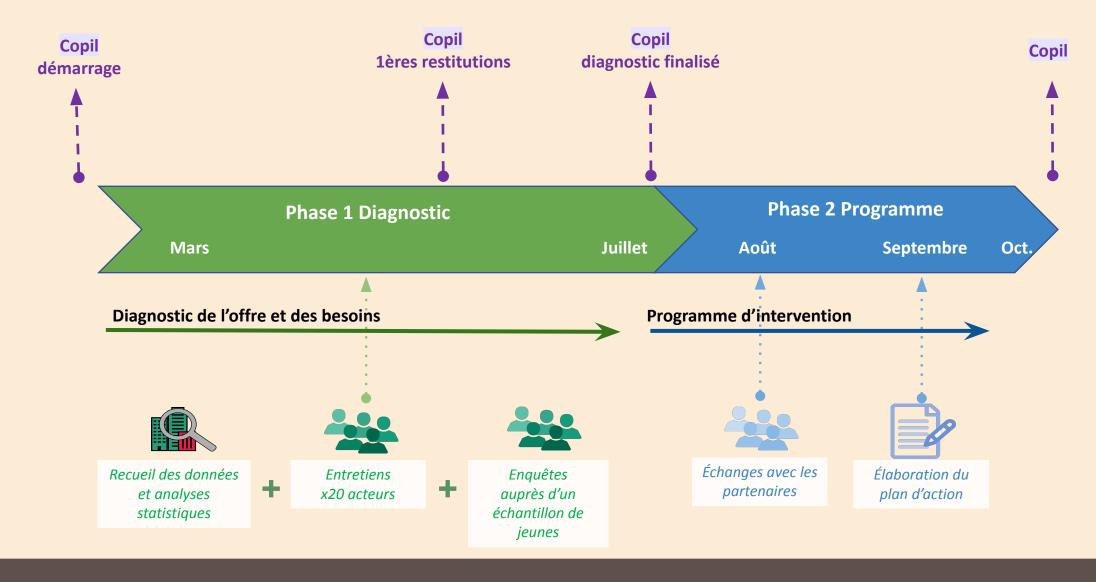
jeunes accompagnés en 2021 Ce sont en tout 1 020 jeunes qui ont été en contact avec la Mission Locale.

- Une part significative de jeunes (8,4%) identifiés comme vivant dans un logement précaire (hébergés chez des amis, dans un foyer, sans hébergement, nomade...).
- Des jeunes qui sont parfois "captifs" du domicile parental (ressources financières limitées pour décohabiter, contraintes de mobilité ou absence de logements adaptés à leurs besoins à proximité)



adaptés à leurs besoins à proximité)

* Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



1/ Comparatif de l'offre en logement et des besoins : Quels logements pour quels types de jeunes?

2/ Perspectives : pistes d'actions à développer

/ Comparaison de l'offre et de la demande en logements des jeunes



RECENSEMENT DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANT ET MOBILISABLE

Hébergement de longue durée

Parc privé / social



> Recensement portant sur l'ensemble du parc locatif privé et social avec une estimation de son occupation par les jeunes entre 16 et 25 ans

Hébergement temporaire et d'urgence Structures d'accueil



> Recensement effectué d'après les entretiens avec les différentes structures d'accueil Logements
communaux
Parc communal



> Recensement d'après l'enquête communale

Vacants
Parc privé



> Recensement d'après les données Insee RP 2018

Hébergement touristique Camping / Gîte



> Recensement d'après les données Insee 2022 issues de son recensement auprès de la Direction Générale des équipements et des partenaires territoriaux





QUELLE OFFRE / OCCUPATION

SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL PUBLIC ?



logements sur le territoire soit **4%** du parc de logements (11% à l'échelle du Département)



Un parc social énergivore (75% en étiquette D ou plus), composé majoritairement d'habitat individuel (60%), ancien, de moyenne à grande typologie



Peu de mobilité résidentielle avec une durée d'occupation des ménages longue (81% des ménages sont résidents depuis plus de 2 ans)



Faible part de jeunes ménages (4% des occupants selon l'Insee RP 2018)



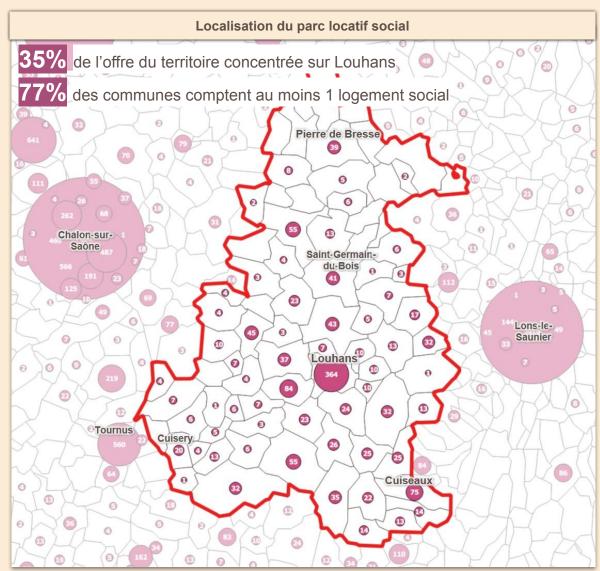
Un loyer moyen compris entre 5 et 6 €/m²

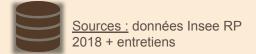






Présence de 3 bailleurs sociaux (patrimoine détenu très majoritairement par l'OPAC 71). Peu voire pas de projets de développement ou de réhabilitation du parc locatif social public sur le territoire à court / moyen terme. Projets en cours essentiellement à destination des séniors







QUELLE OFFRE / OCCUPATION SUR LE PARC LOCATIF PRIVÉ ?



logements sur le territoire soit **14%** du parc de logements (17% à l'échelle du Département)



Un parc locatif ancien et énergivore (30% des logements sont des passoires thermiques) composé principalement de logements T3-T4 (peu de studios ou T1)

Présence de logements qui ne sont pas proposés à la location par les agents immobiliers car ils ne respectent pas les critères de décence

Un faible volume d'annonces de mises en location (16 annonces Se Loger, 28 annonces Bien 'ici fin mai 2022) concentrées sur Louhans



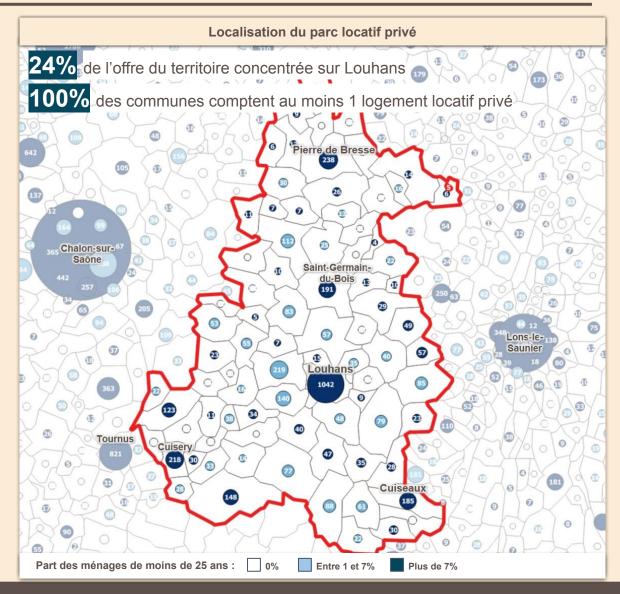
Un montant moyen de loyer charges comprises aux alentours de 300€ pour un T1, 400 à 550€ pour un T2/T3



Peu de jeunes ménages (8% des ménages ont entre 15 et 24 ans). Beaucoup de personnes seules (séparation, conjoint décédé...). Les jeunes occupants sont soit des personnes seules (Alternants/ apprentis), soit des couples sans enfants



Peu de rotation : 73% des ménages sont résidants depuis plus de 2 ans







QUELLE OFFRE EN LOGEMENT POUR LES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTÉ ?

> ADOMA (Bailleur social)	Une résidence sociale de 21 logements (anciennement FJT)
	■ <u>Typologie des logements</u> : 67% de T1 et 33% de T2
	 Profil des jeunes accueillis : jeunes isolés, en difficultés financières (souvent endettés) , confrontés à des problèmes d'addiction 50% des jeunes sont salariés Jeunes généralement sans permis de conduire Jeunes avec difficultés d'accès à internet et au téléphone Jeunes orientés la plupart du temps par le SIAO* Une durée d'occupation moyenne entre 6 mois et 2 ans, un taux de rotation de 35%
	■ Un loyer moyen compris entre 415 et 445 € par mois
> Association LE PONT	Des appartements dans le privé et le public (offre qui n'est pas réservée exclusivement aux jeunes)
	0 11 logements sur Louhans (3 CPH, 5 CHRS, 3 HU SAO VIF) dont une partie occupée par un jeune public (5 réfugiés)
	Loyers adaptés aux ressources des ménages

SIAO: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

CPH: Centre Provisoire d'Hébergement

CHRS: Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

HU SAO VIF: Hébergement d'urgence Service d'accueil et d'Orientation - violences intra familiales





QUELLE OFFRE / OCCUPATION DU PARC DE LOGEMENTS COMMUNAUX ?



réponses à l'enquête communale (taux de retour de 53%)



logements communaux renseignés dont 90% sont occupés et 10% vacants



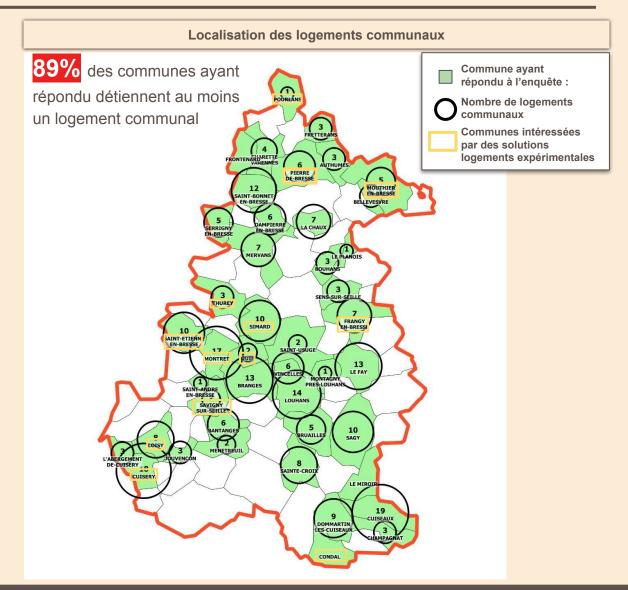
Des besoins de réhabilitation (44 logements vétustes ou en mauvais état) qui expliquent la vacance

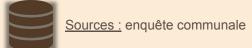


Peu de jeunes ménages (environ 8% des ménages). Un profil d'occupants assez varié avec une majorité de personnes seules, parfois issues de séparation ou retraitées. Présence également de familles monoparentales (10% des occupants).



Des loyers abordables (entre 4,5 et 8€/m²)

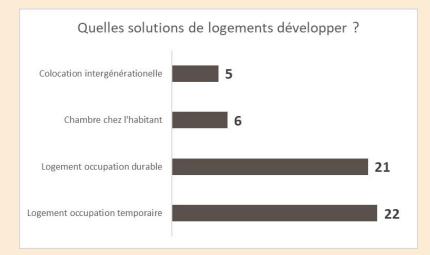






QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES ENQUÊTES COMMUNALES?

- ⇒ Près de 80% des communes ont des demandes en logement locatif. 26 communes recensent des demandes en logement de la part des jeunes
- ⇒ 8 communes ont déclaré avoir du patrimoine bâti non utilisé
- ⇒ Une dizaine de communes identifient une problématique d'accès au logement des jeunes en situation d'insertion professionnelle
 - un manque d'offre sur le marché locatif
 - des biens disponibles mais non adaptés au besoin
- ⇒ Des communes favorables au développement d'une offre diversifiée et à la mise en place d'expérimentations sur leur territoire.
 - 6 communes ont déjà des projets de développement de logements en faveur des jeunes/autres publics (famille, PMR) pour répondre à la demande
 - Des projets de réhabilitation / de transformation d'usage / de construction









UN PARC DE LOGEMENTS INOCCUPÉ À MOBILISER ?

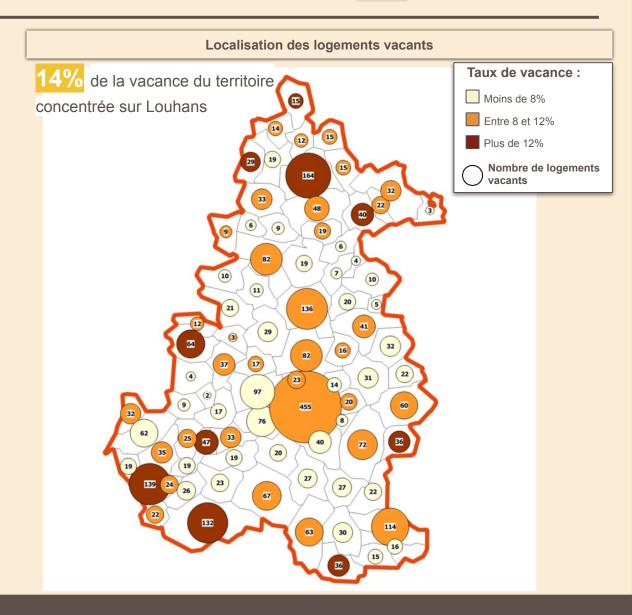


logements vacants sur le territoire en 2018 Soit **10%** du parc de logements (10% à l'échelle du Département)

94% de la vacance concerne le parc privé

logement vacant depuis au moins 2 ans : Présence de biens en inadéquation avec la demande sur le marché

Un parc composé très majoritairement d'habitat individuel (79%) à *l'exception de Louhans (45%) et Cuisery (47%) et Saint-Étienne-en-Bresse (36%)*. Des logements majoritairement ancien (construits avant 1946), de moyenne à grande typologie (T4 à T5 et plus)







L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE : UNE SOLUTION POUR LES JEUNES?



offres d'hébergements touristiques (278 chambres dans les gîtes/chambres d'hôtes, 228 chambres dans les hôtels, 417 emplacements de camping)

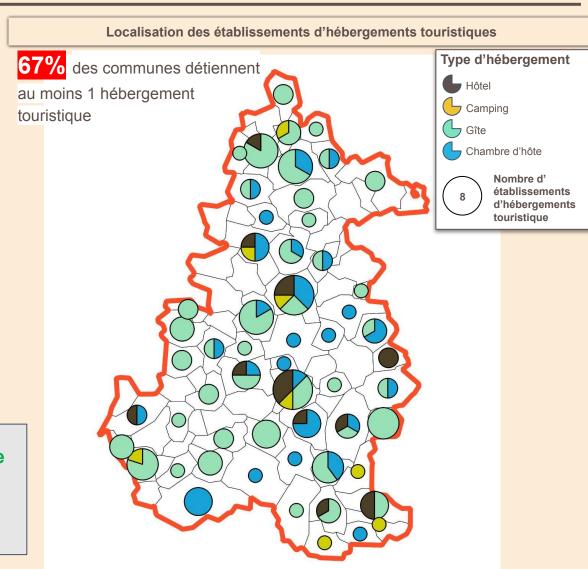


Des taux d'occupation variables selon les périodes (20% à 60% en moyenne)



Tarif semaine (à partir de 30-40€ la nuitée pour une chambre). Des tarifs plus bas pour des réservations de groupe (15€/nuitée)

- ⇒ Une offre souple (durée d'occupation) et diffuse sur le territoire pouvant répondre à un besoin
- ⇒ Une offre onéreuse pour des jeunes aux moyens limités



2

ANALYSE DES BESOINS EN LOGEMENTS DES JEUNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE



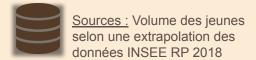
Combien de jeunes en recherche d'un nouveau logement?

Quels profils de jeunes?

Quelles difficultés rencontrées pour accéder à un logement ?

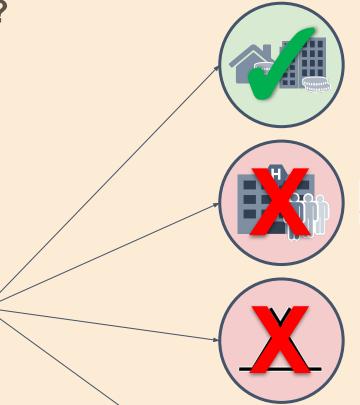
Quelles sont leurs attentes ? (caractéristiques des logements recherchés, localisation, prix)

> évaluation d'après les enquêtes réalisées auprès des jeunes, des entreprises et les entretiens d'acteurs





Jeunes installés ≈ 1000 Jeunes propriétaires de leur logement ou locataires satisfaits dans le parc social ou privé



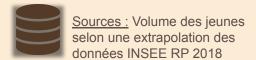
Jeunes autonomes

- > Ressources financières suffisantes
- > Disposent des bases pour gérer leur quotidien (entretien du logement, paiement des factures, ...)

Pas de besoin d'accéder à l'hébergement temporaire et d'urgence

Pas de système D (Chez des amis, logement de fortune)

Ne vivent plus chez leurs parents



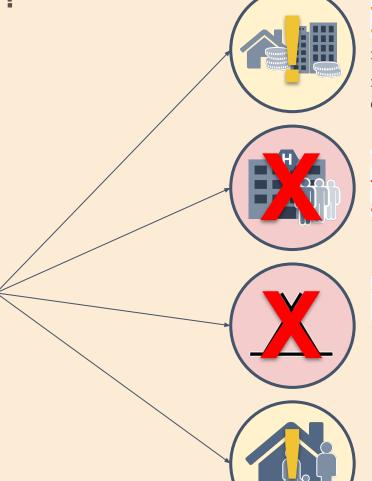
Quels parcours résidentiels?

Jeunes cherchant à s'installer



Des jeunes en entreprise qui ont la perspective d'y rester sur la durée (CDI, CDD d'au moins 6 mois, alternant)

- Jeunes locataires non satisfaits dans le parc social ou privé (logement inconfortable, logement non adapté à la taille du ménage)
- Jeunes qui vivent chez leur parent mais qui désirent devenir indépendants
- Jeunes récemment arrivés qui ont trouvé une solution d'hébergement temporaire



Jeunes ne trouvant pas toujours de logement adapté à leurs besoins

- > Ressources financières potentiellement suffisantes
- > Offre en logement insuffisante (manque de logements de qualité, de petites et moyennes typologie)

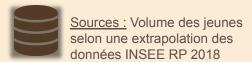
Pas de besoin d'accéder à l'hébergement temporaire et d'urgence car en capacité d'être autonome

Système D (Chez des amis, logement de fortune, hébergement touristique)

> Solution non adaptée à leur développement professionnel et social

Jeunes vivant provisoirement chez leurs parents

- > Solution qui ne peut être envisagée sur le long terme
- > Solution "subie" par certains jeunes



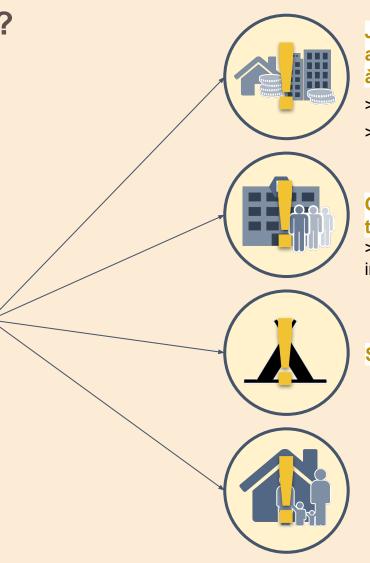
Quels parcours résidentiels?

Jeunes en phase de transition



Des jeunes ayant une situation fragile par rapport à l'emploi (chômage, contrat précaire) + des jeunes en apprentissage ou en formation professionnelle

- Jeunes locataires non satisfaits dans le parc social ou privé
- Jeunes rencontrant des problèmes de mobilité (absence de permis de conduire ou de voiture): Jeunes vivant chez leurs parents mais contraints de décohabiter par nécessité professionnelle
- Jeunes récemment arrivés sur le territoire ayant trouvé une solution d'hébergement temporaire



Jeunes non autonomes devant être accompagnés pour trouver un logement adapté à leurs besoins

- > Ressources financières insuffisantes
- > Situation professionnelle incertaine

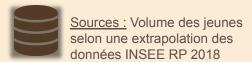
Opportunité d'accéder à l'hébergement temporaire et d'urgence

> Une offre qui peut convenir mais quantitativement insuffisante par rapport aux besoins potentiels

Système D : Chez des amis, logement de fortune

Jeunes vivant provisoirement chez leur parents

> Solution provisoire, parfois subie



Quels parcours résidentiels?

Jeunes en difficulté



Jeunes "invisibles" (non suivis, ne se manifestant pas) et jeunes accompagnés par les partenaires (Mission Locale, Association Le Pont, Sauvegarde 71)

- Jeunes en situation de ruptures familiales / Problèmes comportementaux et de santé liés à des troubles psychiques ou problèmes liés à un handicap / Jeunes réfugiés qui sont dans un processus d'intégration / Jeunes en décrochage scolaire non mobiles (absence de permis de conduire ou de voiture)
- Situation très compliquée par rapport au logement



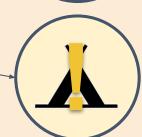
Pas en capacité d'accéder au logement autonome

- > Ressources financières insuffisantes
- > Ne disposent pas des bases pour gérer leur quotidien (entretien logement, paiement des factures, ...)



Solutions d'hébergement temporaire et d'urgence adaptées mais insuffisantes

> Meilleure solution provisoire mais dépend des capacités d'accueil des structures et de la volonté du jeune en question



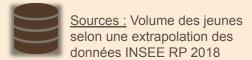
Système D : Chez des amis, logement de fortune

- > Solution provisoire acceptable si le jeune est bien entouré dans la prise en charge (bonne sphère d'influence, accompagnement et suivi par un travailleur social)
- > Solution non durable



Chez ses parents

> Le cadre familiale n'est pas propice à leur insertion sociale et professionnelle <u>sauf s'ils sont suivis et</u> <u>accompagnés par un travailleur social</u>





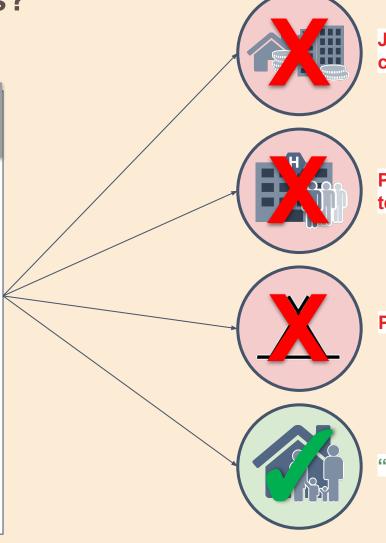
Jeunes qui ne sont pas en recherche d'autonomie



Mineurs ou jeunes adultes en formation ou qui débutent dans la vie active

Ils vivent chez leurs parents

Résident à proximité du lieu de travail/formation ou ont un moyen de transport adapté (véhicule ou bonne desserte en transport en commun)



Jeunes ne désirant pas devenir autonomes à court terme

Pas de besoin d'accéder à l'hébergement temporaire et d'urgence

Pas de système D

"Cocon" familial (chez leurs parents)

Présentation des enquêtes

Enquête jeunes





Enquêtes réalisées en vis à vis par la Mission Locale (46), Pôle emploi (18)

Afin de disposer d'un échantillon suffisamment représentatif des besoins des jeunes sur le territoire (sans accompagnement par un tiers, les jeunes ne répondent pas à l'enquête et peuvent répondre partiellement ou de manière erronée à l'enquête)

> Contenu de l'enquête

Questions générales : Origine, niveau de vie et précarité,

Insertion professionnelle: Situation professionnelle et niveau de qualification

Logement : problématiques rencontrées, critères de choix

Enquête entreprises

26 Réponses



Enquêtes réalisées par la Mission Locale en vis à vis et par diffusion (grâce aux réseaux de la ML et de Bresse Initiative)

> Contenu de l'enquête

Questions générales : présentation de l'entreprise

Recrutement : problématiques rencontrées, profils recherchés

Logement : problématiques rencontrées par les jeunes travailleurs /

accompagnement par l'entreprise / déplacement domicile - travail



Profils de jeunes identifiés à partir de l'enquête

Jeunes "installés"



(20% des jeunes du territoire)

Jeunes cherchant à s'installer



≈ **300** (6% des jeunes du territoire)

Jeunes en phase de transition



≈ 600 (12% des jeunes du territoire)

Jeunes en difficulté



≈ 200 (4% des jeunes du territoire)

Jeunes qui ne sont pas encore en recherche d'autonomie



≈ **3000** (59% des jeunes du territoire)

10 réponses

5 réponses

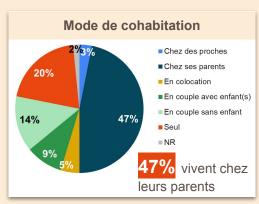
23 réponses 8 réponses

18 réponses

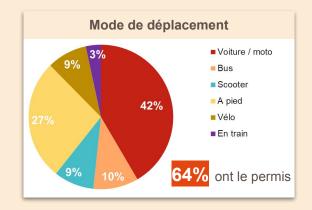


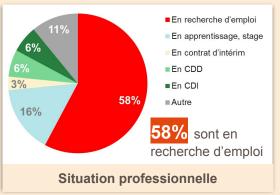
Profils des jeunes

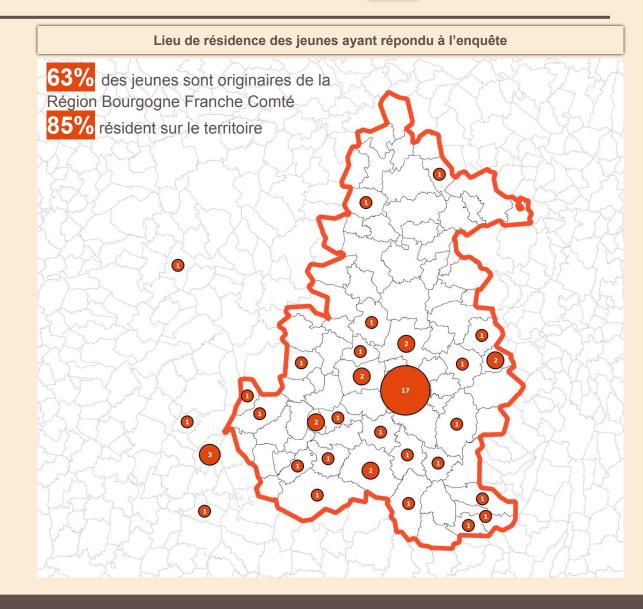
Moyenne d'âge : **21 ans** - 64 jeunes dont 9 mineurs













Enquête à destination des jeunes

> Principaux éléments à retenir

- Échantillon composé d'une part importante de jeunes en phase de transition ou en difficulté
- Difficultés pour les jeunes à trouver un emploi du fait de la localisation des offres (jeunes peu mobiles) et de l'inadéquation entre le niveau de qualification requis pour les postes et les compétences des jeunes
- Plus d'un tiers des jeunes enquêtés sont à la recherche d'un nouveau logement dont 8 ont fait une demande auprès de la résidence sociale ADOMA
- Les 2 premiers critères de recherche pour un logement sont la proximité du lieu de travail et le loyer maîtrisé
- Difficultés à trouver un logement adapté pour des jeunes ayant déjà quitté le domicile parental ou cherchant à le quitter (manque de petits logements à proximité des lieux d'emplois, contrainte financière)
- 29 jeunes ont accepté d'être recontactés pour la suite de l'étude
 - Profils divers avec une majorité de jeunes en recherche d'emploi, 13 jeunes cherchant un nouveau logement; des jeunes déjà installés, une moyenne d'âge de 22 ans
 - o La moitié de ces jeunes sont en phase de transition ou en difficulté





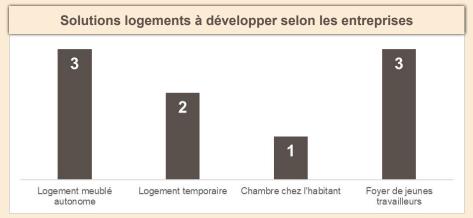
Résultats de l'enquête entreprises

> Profil des entreprises

- → 16 entreprises du territoire (6 TPE, 4 entreprises de plus de 50 salariés), 5 établissements de formation et 5 entreprises hors territoire
- → **Domaines d'activité :** Assurance, Agents immobiliers, Agroalimentaire, BTP, Chauffagiste, Métallurgie
- ► Localisation: Louhans (6), Branges (3), Pierre-de-Bresse (3), Cuiseaux (1), La Genete (1), La Chapelle Naude (1), Varennes saint-sauveur (1)

> La question du recrutement et les problématiques mobilité/logement

- ⇒ 81% des entreprises enquêtées comptent des salariés de moins de 26 ans et 69% cherchent à recruter des jeunes (avec et sans qualification)
- → La moitié des entreprises souhaitent une aide au recrutement
- → La moitié des entreprises interrogées précisent que la question du logement est un frein au recrutement
 - 1) Distance domicile travail , 2) loyer trop élevé



- Près de la moitié des entreprises accompagnent les jeunes dans la recherche d'un logement par de la mise en relation
 - 2 entreprises proposent un logement leur appartenant

Synthèse du diagnostic

> Une offre en logement inadaptée aux besoins des jeunes

- → Peu de logements locatifs en dehors des pôles principaux (Louhans notamment)
- → Une offre en petits logements locatifs meublés insuffisante sur Louhans et inexistante dans les plus petits bourgs

> Des difficultés pour les jeunes à accéder au parc privé

⇒ Baux classiques non adaptés aux besoins des jeunes (occupation temporaire, doubles loyers, niveaux de loyer...)

Manque de solution d'hébergement temporaire pour les missions de courte durée

→ Une résidence sociale à Louhans qui ne répond que partiellement aux besoins

> Des possibilités de développement de l'offre en logement à approfondir avec les différents acteurs

⇒ bailleurs sociaux, communes, propriétaires de logements vacants, professionnels de l'immobilier, entreprises

> Une augmentation du nombre de jeunes en difficulté (lié à l'impact de la crise Covid) qui ne sont pas tous accompagnés dans l'accès au logement / Perspectives : les premières pistes d'actions



Développer des solutions logements / hébergements diversifiées, au plus près des lieux d'emploi

- > Développer l'offre locative privée en logements meublés existants dans le parc privé
- > Baux spécifiques de courte durée dans le parc social pour les de 30 ans, permettant des solutions rapides, avant de s'établir dans l'emploi et de développer un parcours résidentiel. Colocation possible (Article 109 de la loi Elan portant création de ce type de baux)
- > Création d'un foyer de jeunes travailleurs
- > Développer une offre locative sociale adaptée (PLUS, PLAI, petites typologies)
- > Réhabiliter les logements communaux vacants
- > Expérimenter le logement intergénérationnel (ex : cohabilis.org)
- > Favoriser la colocation
- Expérimenter des types d'habitat alternatifs pour jeunes actifs et alternants en mobilité: mobilisation de gîtes ruraux hors saison,
 maisons mobiles ou tiny houses avec charte qualité



Mieux accompagner vers le logement autonome

- > Mobiliser et promouvoir les dispositifs d'aides existants : garantie visale, avance LOCA-PASS® ou AGRI-LOCA-PASS® (Action logement), Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ) du Département
- > Aide à l'équipement mobilier : partenariats avec des ressourceries, gratuiteries, entreprises de mobilier
- > Assouplir les conditions financières pour louer un appartement (en lien avec la plateforme)
- > Développement de l'intermédiation locative pour les jeunes
- 3

Améliorer la mise en relation offre / demande

- > Promotion de la plateforme en ligne de mise en relation entreprises jeunes bailleurs
- > Promotion du dispositif "1 projet 2 toits"
- > Accompagnement à la relocation locative
- 4

Renforcer la dynamique d'échange entre les acteurs

- > Renforcement des partenariats, partage d'expériences, forums (réseau national observatoire territorial du logement étudiant devant s'élargir aux jeunes actifs, Union nationale pour l'habitat des jeunes -https://www.habitat-jeunes-bfc.fr/-, Forum sur jeunes.gouv, FIT*...)
- > Coordination des acteurs (logement, mobilité, emploi, formation)

* Fond d'Initiative Territorial



ENJEU: Développer des solutions logements / hébergements diversifiées, au plus près des lieux d'emploi

> ACTION : Développer l'offre locative privée en logements meublés

Avoir un effet levier sur la création de meublé par les propriétaires de logements vacants



PUBLIC CIBLE:

Jeunes en apprentissage, alternance, travailleurs saisonniers



ACTEURS POTENTIELS DU PROJET:

COLLECTIVITÉS LOCALES (EPCI, Communes) Agents immobiliers



DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES DE MISES EN OEUVRE :

> La gestion locative serait coûteuse en moyens humains : 1 temps plein pour mobiliser 50 logements



CONTENU DE L'ACTION:

- Gestion locative de logements locatifs privés loués à des entreprises ou directement à des jeunes
- Convaincre les propriétaires de mettre sur le marché locatif les logements meublés (avantages fiscaux méconnus, aides MPR)
- Promotion du "bail mobilité" (de 1 à 10 mois)
- Mises en place d'aides aux travaux communales/ intercommunales



ENJEU: Développer des solutions logements / hébergements diversifiées, au plus près des lieux d'emploi

> ACTION : Création d'un foyer de jeunes travailleurs



PUBLIC CIBLE:

Jeunes entre 16 et 30 ans Demandeurs d'emploi, en activité professionnelle, en formation



ACTEURS POTENTIELS DU PROJET:

URHAJ, ÉTAT, CAF 71, MISSION LOCALE, ACTION LOGEMENT COLLECTIVITÉS LOCALES (Région, CD71, EPCI, Communes) BAILLEURS SOCIAUX



DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES DE MISES EN OEUVRE :

- > Trouver le financement : 60 000 à 110 000€ par logement
- > Mobiliser et convaincre l'ensemble des acteurs potentiels dont les élus du territoire pour qu'ils soient co-porteurs du projet
- > Équilibrer budgétairement la structure



CONTENU DE L'ACTION:

Disposer d'un projet partenarial à l'échelle du territoire d'implantation

Établir un plan de financement adapté au projet immobilier/foncier (emplacement du ou des bâti(s), nombre et typologie de logements, niveau global des équipements des espaces collectifs et privatif); et la partie fonctionnement (gestion locative, accompagnement socio-éducatif) pour pérenniser le FJT

Établir des conventions de réservation avec de grandes entreprises, organismes de formation.



DURÉE DE L'ACTION:

2 à 4 ANS



ENJEU: Développer des solutions logements / hébergements diversifiées, au plus près des lieux d'emploi

> ACTION : Favoriser la colocation

Colocation solidaire



PUBLIC CIBLE:

Jeunes en difficulté, jeunes actifs



Exemple de la maison Lazare

Principe : colocation entre jeunes actifs et personnes en grandes détresses.

Une maison type Lazare accueille plusieurs colocations : une d'hommes, une de femmes, des studios de décollage et des espaces communs (salle commune, bureau...). Les appartements sont « ordinaires » et accueillent 6 à 8 personnes avec pour chacun une chambre individuelle. Les espaces cuisine, salon et sanitaires sont communs.

- Un accompagnement vers le retour à l'emploi par un travailleur social
- Lutte contre l'addiction : Chacune de nos maisons bénéficie d'un accompagnement d'un « patient expert »

Colocation intergénérationnelle



PUBLIC CIBLE:

Jeunes actifs, apprentis, étudiants, stagiaires



Exemple du réseau cohabilis

Système d'habitat partagé : mettre en relation un jeune de moins de 30 ans à la recherche d'un logement et un sénior de 60 ans et plus disposant d'une chambre

- La cohabitation est toujours construite sur mesure
- Le confort du logement est validé lors d'une visite de la structure
- La structure locale est présente tout au long du parcours
- La structure veille à la solidarité et à l'équité de la relation (menus services, temps de présence, contrepartie financière modeste)
- La structure s'assure de l'engagement solidaire du sénior



ENJEU: Améliorer la mise en relation offre / demande

> ACTION : Accompagnement à la relocation locative



PUBLIC CIBLE:

Jeunes en recherche de logement en capacité d'être autonome



CONTENU DE L'ACTION:

Accompagnement des propriétaires (visite du logement, meilleure visibilité de l'annonce, accompagnement juridique, modèles de contrats...)

Accompagnement des jeunes (diagnostic de la situation du jeune, accompagnement administratif et financier : mise en place des droits à l'APL, vérification du budget global, connaissance par le jeune des obligations locatives)

Mise en relation propriétaire/jeune par l'intermédiaire de la structure porteuse du projet -> sécuriser le propriétaire et consolider le projet du jeune



ACTEURS POTENTIELS DU PROJET:

MISSION LOCALE
COLLECTIVITÉS LOCALES (Région, CD71, EPCI, Communes),
AGENTS IMMOBILIERS



DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES DE MISES EN OEUVRE :

- > Financer un poste à mi-temps pour 50 logements
- > Action qui doit prendre place dans le réseau d'acteurs existants et s'articuler avec les dispositifs existants (OPAH sur la CC BLI)

ENJEU: Améliorer la mise en relation offre / demande

> ACTION: Expérimenter des types d'habitat alternatifs pour jeunes actifs et alternants en mobilité

Exemple de la Tiny House



PUBLIC CIBLE:

Jeunes en apprentissage, alternants, stagiaires



ACTEURS POTENTIELS DU PROJET:

BAILLEURS SOCIAUX, Structure associative, COLLECTIVITÉS



CONTENU DE L'ACTION:

Création d'une dizaine de maisons mobiles En fonction du projet du jeune et du lieu de l'activité professionnelle, possibilité de déplacer une tiny house à proximité du lieu de travail s'il n'y a pas de réponse d'habitat en dur et assurer l'accompagnement global du jeune comme tout résident.



Petites maisons en bois construites sur remorque routière (mobile, avec toutes les caractéristiques d'une maison : un toit, des murs, un système de chauffage, des espaces de vie)



Entre 50 000€ à 60 000€ / maison